

Fest'Vintage Brocante & Exposition de véhicule ancien

Réponse avant le 23 février 2025

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal & Ville

Téléphone

Email@.....

N° carte d'identité

Délivrée par, le/...../.....

Immatriculation du véhicule

Déclare sur l'honneur:

- De ne pas être commerçant(e),
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Les réservations et paiements se font principalement par virement bancaire

Règlement par virement bancaire (trouvez ci-joint) le RIB bancaire

Je réserve mètres et je joins mon règlement de euros
(aucun remboursement ne sera effectué - 5m maximum par exposants.)

Fait à, le /.... / 20.....

Signature

Fest'Vintage Brocante & Exposition de véhicule ancien

Réponse avant le 23 février 2025

REGLEMENT

Article 1 - Lieu de la brocante

Stade Maurice Engler - Moutiers (54)

Article 2 -Jour & heures de la brocante

Le Dimanche 9 mars 2025 10h à 19h

(arrivée des brocanteurs des 8h)

Article 3 - Produits dont la vente est interdite

Produits alimentaires - Produits neufs

Article 4 - Accessibilité à la brocante

Signalisation mise en place sur la commune

Article 5 -Conditions d'attribution des emplacements

Dans l'ordre des inscriptions avec un minimum de 2 mètres et un maximum de 5 mètres.

Article 6 - Prix et modalités de paiement

2€ le mètre linéaire

Article 8 - Conditions d'occupation et de libération des emplacements

Respect des horaires ci-dessus

Les exposants devront laisser les emplacements propres et sans déchet.

ATTENTION

**LES VEHICULES ENTRANT SUR LE SITE NE POURRONT PAS EN RESSORTIR AVANT LA FIN DE
LA BROCANTE**